



EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE

N° 69/BKAM/2024

Objet : Désignation d'un architecte pour le projet relatif à l'aménagement des immeubles d'habitation en espaces de travail à Hay Riad - Rabat

- Date d'ouverture des plis : **08/10/2024 à 10h00.**
- Lieu d'ouverture des plis : **DIRECTION ACHATS- RABAT**
- Journaux ayant publié l'avis de publicité : « LES ECO » « ASSABAH »
- Journaux ayant publié l'avis rectificatif de publicité : « LES ECO » « ASSABAH »
- Site électronique de publication de l'avis : **www.bkam.ma**
- Liste des concurrents ayant déposé un pli :
 - **ABDELKAMAL ESSEFFAR ARHCITECTE DPLG**
 - **REDA TAZI**
- Liste des concurrents évincés à l'issue de l'examen des dossiers administratifs et techniques :
 - **Néant**
- Liste des concurrents admissibles sans réserve :
 - **Néant**
- Liste des concurrents admissibles avec réserves :
 - **ABDELKAMAL ESSEFFAR ARHCITECTE DPLG**
 - **REDA TAZI**
- Liste des concurrents écartés à l'issue de l'examen des propositions techniques :
 - **ABDELKAMAL ESSEFFAR ARHCITECTE DPLG**
- Concurrent retenu :

Concurrent	TAUX D'HONORAIRES
REDA TAZI	4,00 %

- Justification du choix de l'attributaire : Le jury de la consultation architecturale a décidé de retenir l'offre la plus avantageuse de : **REDA TAZI.**
- Date d'achèvement des travaux de la commission : **30/10/2024**

Fait à RABAT, le 31/10/2024

Signé :